

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE INTERCOMMUNAL

N° 002/10/2017

## EXERCICE 2017

Tarification des Services Périscolaires  
pour l'exercice 2018 (à compter du 01/01/2018)

Membres en exercice :	<b>28</b>
Présents :	<b>04</b>
Suf. Exprimés :	<b>06</b>
Votes pour :	<b>06</b>
Votes contre :	<b>00</b>
Abstentions :	<b>00</b>

**L'an deux mil dix-sept, le 12 octobre à 18h30**, le Comité Intercommunal du SITS de Chârost – St Florent, légalement re-convoqué en session ordinaire suite à l'absence de quorum lors de la séance du 6 octobre 2017, s'est réuni en ses locaux, Place de la République à St Florent/Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Secrétaire de séance : Mme TRAMUNT

Date de convocation : 6 Octobre 2017.

## Etaient présents :

Mme TRAMUNT de Plou - Mme MIGNARD de St Caprais - Mmes GAILLARD et LOZACH-SIRET de Villeneuve/Cher.

## Etaient excusés :

Mme PAZOS-MONVOISIN de Civray - M. MALIN de Lapan - M. PRIEUX de Lunery - Mme SENUT de Plou - Mme THURNEYSSSEN de Primelles – Mme SANTOSUOSSO de St Caprais - Mme BOUCHER et M. TABARD de St Florent/Cher - Mme JOCHYMS de Ste Lunaise - Mme TORNY de Saugy.

## Etaient absents :

Mmes DLUS et PETIT de Charost - Mme PIROT de Civray - M. BATAILLER et FAINEANT de Corquoy - Mme FOSSE de Lapan – Mme RAMOS de Lunery - Mme AOUDAR et M. FOUGERON de Poisieux – M. BONNET de Primelles – Mrs. LALOEUF et MATHET de St Ambroix – M. DUPARQUET de Ste Lunaise – M. MONTCHARMONT de Saugy.

## Ont donné « Pouvoir »:

Mme PAZOS-MONVOISIN à Mme TRAMUNT - Mme TORNY à Mme LOZACH-SIRET.

Après avoir étudié le Rapport d'Activité de la Régie Directe pour l'année scolaire 2016/2017, établi par sa Présidente,

Après en avoir délibéré,

**LE COMITE INTERCOMMUNAL**

- approuve à l'unanimité des membres présents le rapport ainsi que les résultats chiffrés.
- sur la base du coûtant réel, fixe comme suit, le tarif des services qui sera appliqué pour l'exercice 2018 (effet à compter du 01/01/2018) :
  - o facturation binôme = temps de service+distance parcourue
  - o ou « forfait cantonal » pour les activités d'éducation

## Services à la demande et Services Périscolaires St Florent intra-muros :

Coût de l'heure (CH)	26,62 €
Coût du kilomètre (CK)	1,43 €
« Forfait Cantonal » pour C <sup>ne</sup> adhérente au SIRS19 (1,36h+35km)	86,25 €
« Forfait Cantonal » pour C <sup>ne</sup> /D <sup>neur</sup> hors Périmètre SIRS19 (1,36h+35km)	91,42 €
Majoration sur CH et CK pour C <sup>ne</sup> /D <sup>neur</sup> hors Périmètre SIRS19	+6 %
Indemnité de Panier (pour journée continue)	15,25 €

- charge sa Présidente de préparer et signer tous les documents nécessaires avec les Collectivités ou Etablissements Publics souhaitant le concours du Syndicat.

Saint Florent/Cher, le 13 Octobre 2017

Au registre sont les signatures

C. LOZACH-SIRET  
Présidente du SITS**Rendue exécutoire**

Transmise en Préfecture le :

Publiée le :

La Présidente du SITS,